

**SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2022  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Province de Québec,**

**Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets,**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 22<sup>e</sup> jour de février 2022, à 18 h 30, et à laquelle sont présents :

**MEMBRES PARENTS**

M. Marc Tremblay, président;  
M. Jimmy Meunier, vice-président;  
M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft;  
M<sup>me</sup> Chantale Nadeau;  
M<sup>me</sup> Mireille Tremblay;

**MEMBRES DU PERSONNEL**

M. Jean-Michel Cossette;  
M<sup>me</sup> Flavie Tremblay;  
M<sup>me</sup> Mélanie Jobin;  
M. Carl Bouchard;  
M<sup>me</sup> Chantale Simard;  
M<sup>me</sup> Audrey Piquette;

**MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

M. Guy Larouche;  
M. André Desmarquis;  
M<sup>me</sup> Zoé Paradis;

assistés de M. Patrice Boivin, directeur général, et de M<sup>e</sup> Annie Tremblay, secrétaire générale.

**Absences :**

M<sup>mes</sup> Manon Gobeil et Maryse Perron Chartier, membres de la communauté.

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Les administrateurs ayant tous reçu l'avis de convocation envoyé par courriel le 11 février 2022 et le quorum étant constaté, la réunion est déclarée ouverte, sous la présidence de M. Marc Tremblay, président du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

**2. Mot de bienvenue**

M. Marc Tremblay, président, souhaite la bienvenue à tous les membres.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'assemblée dispense le président de faire la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les sujets suivants et en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert :

- Ouverture d'un poste à la coordination du Service des ressources financières et modification du Plan d'effectifs du personnel cadre 2021-2022 (AQCS);
- Mandat à la présidence – Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration;
- Motion de félicitations – M. Michel-Éric Tremblay.

ADOPTÉ

**4. Vérification des conflits d'intérêts potentiels**

M. Marc Tremblay, président, vérifie si certains membres ont un conflit d'intérêts à signaler concernant l'un des points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**5. Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

**6. Rapports des comités du conseil d'administration****6.1 Comité de vérification**

Le procès-verbal de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 8 février 2022 est déposé à titre informatif. M. André Desmarquis présente les points discutés.

**6.2 Comité des ressources humaines**

Il n'y a rien à signaler.

**6.3 Comité de gouvernance et d'éthique**

Le procès-verbal de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui s'est tenue le 7 février 2022 est déposé à titre informatif. M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft présente les points discutés.

**6.4 Comité de révision**

Il n'y a rien à signaler.

## **6.5 Membre siégeant au CA du Cégep de Saint-Félicien**

Une rencontre a eu lieu lundi dernier. Il a été question des élèves étrangers et des horaires de la prochaine année scolaire.

## **7. Présentation ou information au conseil d'administration**

### **7.1 Affaires découlant du procès-verbal du 30 novembre 2021**

Les affaires découlant du procès-verbal du 30 novembre 2021 sont déposées à titre informatif.

### **7.2 Affaires découlant du procès-verbal du 25 janvier 2022**

Les affaires découlant du procès-verbal du 25 janvier 2022 sont déposées à titre informatif.

### **7.3 Correspondance**

La liste de correspondance pour la période du 26 novembre 2021 au 17 février 2022 est présentée à titre informatif.

### **7.4 Rapport de la présidence**

Le rapport de la présidence pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 22 février 2022 est présenté à titre informatif.

### **7.5 Rapport de la direction générale**

Le rapport de la direction générale pour la période du 26 novembre 2021 au 17 février 2022 est présenté à titre informatif.

### **7.6 Reddition de comptes**

La reddition de comptes est déposée à titre informatif.

### **7.7 Plan d'engagement vers la réussite**

M. Patrice Boivin informe les membres de l'avancement du PEVR et du comité CÉRE. Le tableau de bord résumant les résultats de la première étape (40 % du sommaire) est déposé et expliqué par M<sup>me</sup> Chantale Simard, à titre informatif.

M. Jimmy Meunier se joint à la séance. Il est 19 h 10.

### **7.8 Ici on trace des voies d'avenir – Les bons coups (décembre 2021, janvier et février 2022)**

Les bons coups des établissements pour les mois de septembre, d'octobre et de novembre 2021 sont déposés à titre informatif.

### **7.9 Présentation publique du rapport annuel 2020-2021**

M. Marc Tremblay, président, fait la présentation publique du rapport annuel de l'année 2020-2021.

### **8. Agenda de consentement**

Sur motion dûment proposée par M. André Desmarquis, tous les dossiers inscrits dans la présente section intitulée « Agenda de consentement » sont adoptés en bloc, sans aucune présentation, discussion ou délibération. Toutefois, aux fins du procès-verbal, chacun des dossiers est consigné de manière distincte, avec son propre numéro de résolution.

#### **8.1 Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2021**

CA-0241-02-22

Il est PROPOSÉ par M. André Desmarquis et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 30 novembre 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

#### **8.2 Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2022**

CA-0242-02-22

Il est PROPOSÉ par M. André Desmarquis et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 25 janvier 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

#### **8.3 Modification de la Politique relative aux modifications à l'horaire régulier**

ATTENDU la Politique relative aux modifications à l'horaire régulier actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, adoptée sous le numéro de résolution CC-7637-10-16;

ATTENDU les modifications apportées à la politique;

ATTENDU la présentation de ces modifications lors de la rencontre du comité consultatif de gestion tenue le 8 février 2022;

En conséquence,

CA-0243-02-22

il est PROPOSÉ par M. André Desmarquis et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte les modifications proposées à la Politique relative aux modifications à l'horaire régulier telles que présentées.

ADOPTÉ

**9. Dossiers retirés de l'agenda de consentement (le cas échéant)**

Aucun dossier n'a été retiré de l'agenda de consentement pour être discuté par les administrateurs.

**10. Dossiers nécessitant une décision**

**10.1 Entérinement des décisions de la direction générale concernant les recommandations du comité de répartition des ressources (CRR-12-02-22 et CRR-15-02-22)**

ATTENDU l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les séances du comité de répartition des ressources tenues le 1<sup>er</sup> et le 9 février 2022;

ATTENDU les recommandations émanant du comité de répartition des ressources par les résolutions CRR-12-02-22 et CRR-15-02-22;

ATTENDU la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion le 8 et le 15 février 2022 et les commentaires reçus;

ATTENDU les discussions en comité consultatif de gestion et le commentaire de M<sup>me</sup> Chantale Rivard à l'effet d'ajouter un élément manquant à la résolution du CRR quant au solde reporté;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs, ces recommandations du comité de répartition des ressources sont acceptées par la direction générale et entérinées par le conseil d'administration;

En conséquence,

CA-0244-02-22

il est PROPOSÉ par M. Guy Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets entérine les décisions de la direction générale quant à l'acceptation des recommandations suivantes du comité de répartition des ressources :

**CRR-12-02-22 : ACQUISITION CELLULAIRES 2021-2022**

- De faire l'acquisition (non subventionnée) de 95 cellulaires iPhone 13 128 Go à 1 135 \$ l'unité (total 107 825 \$) pour les usagers ayant des forfaits voix et données;
- D'acquérir les équipements de protection et de recharge pour les appareils (environ 6 500 \$);
- D'utiliser les iPhone SE appartenant au CSSPB pour les usagers ayant un forfait voix uniquement;

Et QUE :

Le financement de ce plan soit assumé par une demande de projet via le solde reporté de l'allocation de base (MAO) dont les coûts sont estimés à 115 000 \$ avant taxes.

**CRR-15-02-22 : MESURE N° 15168 « PARTENARIAT STRATÉGIQUE POUR LE RACCROCHAGE SCOLAIRE »**

Qu'une somme de 100 000 \$ soit conservée centralement au Service de l'enseignement et des services complémentaires Jeunes afin d'assumer les frais annuels estimés pour l'embauche de l'agente de liaison et que le solde de l'allocation, soit une somme de 40 518 \$, soit décentralisé au secteur de la FGA.

A D O P T É

**10.2 Modification de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école**

ATTENDU la résolution CA-0211-11-21 qui acceptait le projet de modification de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école;

ATTENDU les consultations effectuées auprès du comité de parents et des conseils d'établissement concernant le projet de modification de ladite politique;

ATTENDU les commentaires reçus qui ont été intégrés dans le mode révision de la politique et qui ont été présentés aux membres du conseil d'administration;

ATTENDU les modifications apportées à la politique afin de tenir compte des commentaires formulés par le comité de parents et les conseils d'établissement;

ATTENDU la présentation, lors du comité consultatif de gestion du 11 janvier 2022, des commentaires émis par le comité de parents;

ATTENDU la présentation, lors du comité plénier du 25 janvier 2022, des modifications effectuées suite aux consultations;

ATTENDU la présentation, lors du comité consultatif de gestion du 8 février 2022, des modifications effectuées suite aux consultations des conseils d'établissement;

En conséquence,

CA-0245-02-22

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mélanie Jobin et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte les modifications apportées à la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école telles que présentées;

QU'un exemplaire de ladite politique soit expédié au comité de parents et aux conseils d'établissement du Centre de services scolaire.

ADOPTÉ

### **10.3 Modification du Cadre de gestion de la sécurité de l'information**

ATTENDU le Cadre de gestion de la sécurité de l'information actuellement en vigueur au Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, adopté sous le numéro de résolution CC-8003-02-18;

ATTENDU la résolution CA-0228-01-22 qui adopte l'institution ainsi que la composition du comité chargé de la sécurité de l'information;

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter des modifications au cadre de gestion, à la section 6.3 traitant de la composition du comité de sécurité de l'information afin de la rendre conforme à la résolution CA-0228-01-22;

En conséquence,

CA-0246-02-22

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Cadre de gestion de la sécurité de l'information soit modifié tel que présenté.

ADOPTÉ

### **10.4 Approbation des critères d'évaluation de la direction générale pour l'année scolaire 2021-2022**

ATTENDU la composition d'un comité d'évaluation de la direction générale pour l'année scolaire 2021-2022;

ATTENDU les travaux du comité d'évaluation portant sur les critères d'évaluation de la direction générale;

ATTENDU la proposition de critères d'évaluation émise par le comité d'évaluation au comité des ressources humaines;

ATTENDU les discussions des membres du comité des ressources humaines;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines d'approuver les critères d'évaluation tels que soumis par le comité d'évaluation;

ATTENDU la modification du dernier critère proposée par le président du conseil d'administration;

En conséquence,

CA-0247-02-22

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets approuve les critères d'évaluation de la direction générale tels que présentés;

QUE la présidence utilise ces critères pour procéder à l'évaluation de la direction générale, et ce, pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉ

#### **10.5 Adoption du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2022-2023**

ATTENDU l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) qui stipule que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU l'article 193, 7<sup>e</sup> alinéa, de la Loi qui stipule que le comité de parents doit être consulté sur le calendrier scolaire;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif de gestion (CCG) en date du 11 janvier 2022;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon et les commentaires reçus;

#### **Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon – SELH (CSQ)**

*« Nous notons que le projet de calendrier scolaire du secteur jeunes est conforme à la clause 8-4.02.02 de l'entente locale. Prendre note cependant que si le calendrier des bulletins redevient comme avant, avec trois (3) étapes et remise du bulletin au plus tard le 15 mars 2023, nous souhaitons que les journées pédagogiques prévues le 26 et le 27 janvier soient déplacées les 23 et 24 février 2023 ».*

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents en date du 14 février 2022 et les commentaires reçus;

#### **Comité de parents**

*« Que le calendrier de la formation générale des jeunes 2022-2023 soit accepté en proposant de déplacer la fin de la première étape les 2 et 3 février ou les 9 et 10 février 2023. »*

En conséquence,

CA-0248-02-22

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Audrey Piquette et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2022-2023, tel que présenté.

ADOPTÉ



### **10.6 Adoption du calendrier scolaire de la formation professionnelle 2022-2023**

ATTENDU l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) qui stipule que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif de gestion (CCG) en date du 8 février 2022;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon et les commentaires reçus;

#### **Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon – SELH (CSQ)**

*« Nous notons que les projets de calendriers scolaires des secteurs jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle sont conformes aux clauses 8-4.02.02, 11-10.03-B et 13-10.04-D de l'entente locale. »*

En conséquence,

CA-0249-02-22

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le calendrier scolaire de la formation professionnelle 2022-2023, tel que présenté.

A D O P T É

### **10.7 Adoption du calendrier scolaire de la formation générale des adultes 2022-2023**

ATTENDU l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) qui stipule que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif de gestion (CCG) en date du 8 février 2022;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon et les commentaires reçus;

#### **Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon – SELH (CSQ)**

*« Nous notons que les projets de calendriers scolaires des secteurs jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle sont conformes aux clauses 8-4.02.02, 11-10.03-B et 13-10.04-D de l'entente locale. »*

En conséquence,

CA-0250-02-22

il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le calendrier scolaire de la formation générale des adultes 2022-2023, tel que présenté.

A D O P T É

**10.8 Nomination d'un nouveau coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) et d'un nouveau substitut**

ATTENDU la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale, l'Approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information et la volonté du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

ATTENDU la résolution CC-8005-02-18 qui nommait un coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents (CSGI) ainsi qu'un substitut;

ATTENDU une modification des effectifs du Service des ressources informatiques;

ATTENDU que le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets doit nommer un nouveau coordonnateur sectoriel de la gestion des incidents ainsi qu'un nouveau substitut;

En conséquence,

CA-0251-02-22

il est PROPOSÉ par M. Jean-Michel Cossette et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets nomme, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022, M<sup>me</sup> Audrey Boulianne, coordonnatrice au Service des ressources informatiques, à titre de coordonnatrice sectorielle de la gestion des incidents;

QUE le Centre de services scolaire nomme, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2022, M. Vincent Brassard, régisseur au Service des ressources informatiques, à titre de substitut à la coordonnatrice sectorielle de la gestion des incidents;

QUE le Centre de services scolaire achemine, à la Direction générale de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles dans les réseaux, les noms et les coordonnées des personnes nommées.

A D O P T É

**10.9 Adoption du programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du conseil d'administration**

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique de mettre en place un programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du conseil d'administration;

ATTENDU le travail d'élaboration effectué par le comité de gouvernance et d'éthique lors de sa séance du 7 février 2022;

ATTENDU la présentation dudit programme aux membres du conseil d'administration;

CA-0252-02-22

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Flavie Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du conseil d'administration tel que présenté.

A D O P T É

**10.10 Adoption du programme de formation continue à l'intention des membres du conseil d'administration**

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique de mettre en place un programme de formation continue à l'intention des membres du conseil d'administration;

ATTENDU le travail d'élaboration effectué par le comité de gouvernance et d'éthique lors de sa séance du 7 février 2022;

ATTENDU la présentation dudit programme aux membres du conseil d'administration;

En conséquence,

CA-0253-02-22

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adopte le programme de formation continue à l'intention des membres du conseil d'administration tel que présenté.

A D O P T É

**10.11 Ouverture d'un poste à la coordination du Service des ressources financières et modification du Plan d'effectifs du personnel cadre 2021-2022 (AQCS)**

ATTENDU l'adoption du Plan d'effectifs du personnel cadre 2021-2022 (AQCS) en date du 11 mai 2021;

ATTENDU les besoins existants au Service des ressources financières;

ATTENDU la nature de la tâche;

ATTENDU que le besoin correspond à un poste de coordination au Service des ressources financières, poste régulier à temps plein;

ATTENDU le désir du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets de miser sur l'attraction et la rétention du personnel;

ATTENDU la recommandation du CRR de procéder à l'ouverture d'un poste de coordination au Service des ressources financières;

En conséquence,

CA-0254-02-22

il est PROPOSÉ par M. Jimmy Meunier et RÉSOLU unanimement :

QUE le conseil d'administration accepte l'ouverture d'un poste de coordination à temps plein au Service des ressources financières;

QUE le Plan d'effectifs du personnel cadre 2021-2022 (AQCS) soit modifié lors de sa prochaine mise à jour.

ADOPTÉ

**10.12 Mandat à la présidence – Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration**

ATTENDU l'arrêté ministériel édictant le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration (CA);

ATTENDU que le CA remarque que certains des commentaires émis par la Fédération des centres de services scolaire du Québec (FCSSQ) et par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) n'ont pas été pris en compte;

ATTENDU que certaines clauses sont questionnées par les membres du CA;

En conséquence,

CA-0255-02-22

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Chantale Nadeau et RÉSOLU unanimement :

DE mandater la présidence du CA pour s'adresser à la FCSSQ afin d'entreprendre des discussions avec le ministère de l'Éducation du Québec au sujet de certaines clauses du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration.

ADOPTÉ

**11. Affaires nouvelles**

**11.1 Motion de félicitations – M. Michel-Éric Tremblay**

CA-0256-02-22

Il est PROPOSÉ par M. Carl Bouchard et RÉSOLU unanimement :

QUE le conseil d'administration adresse une motion de félicitations à M. Michel-Éric Tremblay pour la rapidité d'exécution dont il a fait preuve le 20 janvier dernier, alors qu'un élève a subi un arrêt cardiaque pendant son cours d'éducation physique. M. Tremblay a immédiatement débuté des manœuvres de réanimation et demandé à une personne d'aller chercher le défibrillateur cardiaque.

Grâce à son intervention rapide et efficace, le cœur de l'élève a recommencé à battre avant l'arrivée des ambulanciers, permettant ainsi que l'élève survive et ne garde que peu de séquelles de l'arrêt cardiaque.

ADOPTÉ

**12. Prochaine séance**

La prochaine réunion régulière aura lieu le 17 mai 2022, à 18 h 30, au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

**Demande de huis clos**

CA-0257-02-22

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 h 18.

ADOPTÉ

**Retour en assemblée délibérante**

CA-0258-02-22

Il est PROPOSÉ par M. Guy Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le huis clos soit levé à 20 h 41.

ADOPTÉ

**13. Évaluation de la rencontre**

Les membres ont rempli le formulaire d'évaluation de façon virtuelle.

**14. Levée de la séance**

CA-0259-02-22

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 42.

ADOPTÉ

Le président,

La secrétaire générale,

\_\_\_\_\_  
Marc Tremblay

\_\_\_\_\_  
Annie Tremblay, avocate